

# LE HANGART

## PROJET D'ETABLISSEMENT 2017-2021

Adopté par le Conseil Communautaire de la CCPRF du 3 juillet 2018



# Table des matières

---

|   |    |
|---|----|
| 1. PREAMBULE .....  | 5  |
| 2. PRESENTATION.....  | 7  |
| 1. TERRITOIRE .....   | 7  |
| 2. HISTORIQUE DE L'ETABLISSEMENT .....                          | 8  |
| 3. ACTIVITES CULTURELLES SUR LE TERRITOIRE .....                | 9  |
| 3. PRESENTATION DE L'EXISTANT .....                             | 13 |
| 1. ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE .....              | 13 |
| 2. DISPOSITIF « MUSIQUE A L'ECOLE ».....                        | 17 |
| 3. MOYENS :.....  | 18 |
| 4. MISSIONS .....   | 23 |
| 1. ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE.....                                 | 23 |
| 2. EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE .....                     | 23 |
| 3. POLE RESSOURCES.....   | 23 |
| 4. DIFFUSION ET CREATION .....                                  | 23 |
| 5. ORIENTATIONS.....  | 25 |
| 1. FORMER LES AMATEURS DE DEMAIN .....                          | 25 |
| 2. LES EVOLUTIONS.....  | 27 |
| 3. LES PARTENARIATS .....                                       | 29 |
| 6. PERSPECTIVES .....   | 33 |
| 1. BATIMENTS.....   | 33 |
| 2. INTERDISCIPLINARITE .....                                    | 33 |
| 3. COMMUNICATION / MARKETING.....                               | 34 |
| 7. FICHES ACTIONS.....  | 36 |
| 1. Fiche action 1 : FORMER LES AMATEURS DE DEMAIN .....         | 36 |
| 2. Fiche action 2 : PARTENARIATS.....                           | 37 |
| 3. Fiche action 2 : EVOLUTION DES OFFRES PEDAGOGIQUE .....      | 38 |
| 4. Fiche action 3 : AFFIRMATION DE LA DYNAMIQUE DE PROJET ..... | 39 |



# 1. PREAMBULE

---

Ce nouveau projet d'établissement présente les principales orientations politiques et pédagogiques de l'Etablissement d'Enseignements Artistiques. Il fait suite au projet d'établissement précédent validé par le Conseil Communautaire le 25 juin 2013.

Il s'inscrit dans le cadre de la politique culturelle de la Communauté de Communes au Pays de la Roche aux Fées et interagit avec le fonctionnement des services communautaires (lecture publique, Saison culturelle, petite enfance...). Ce document développe également les interactions avec les institutions régionales tout comme les associations culturelles du territoire.

Il est également le fruit d'une réflexion constante de l'équipe pédagogique de l'établissement sur les évolutions continues des missions de l'enseignement artistique, des pratiques culturelles, du développement des pédagogies et de l'adaptation aux publics, comme l'établissement a pu les appréhender depuis ses 20 années d'existence.

Ce projet d'établissement sera le support pour la rédaction des projets pédagogiques de chaque discipline, de l'organisation des études, du règlement intérieur.



## 2. PRESENTATION

### 1. TERRITOIRE

Situé en périphérie de Rennes Métropole, la Communauté de Communes au Pays de la Roche aux Fées (CCPRF) regroupe 16 communes, soit près de 26 790 habitants. Son nom fait référence au site mégalithique d'Essé dont la légende prétend que les pierres de schiste auraient été apportées par des fées.

Du fait de la présence de plusieurs bassins de vie tournés vers des communes limitrophes (Vitré, La Guerche de Bretagne, Rennes, Châteaubriant), le territoire connaît plusieurs dynamiques.

Le territoire se structure ainsi sur trois pôles relais que sont : Janzé, Retiers & Martigné Fer chaud.



Le projet de territoire a été validé en 2016 sur cinq enjeux :

- Faire du Pays de la Roche aux Fées un territoire entreprenant et innovant,
- En faire un territoire attractif et accueillant,
- Apporter une réponse différenciée aux besoins dans un souci d'aménagement équilibré et solidaire,
- Préserver et valoriser les ressources,
- Renforcer la coopération avec les communes.

## 2. HISTORIQUE DE L'ETABLISSEMENT

A la création de la Communauté de Communes du Pays de la Roche aux Fées, l'enseignement artistique (Musique & Arts plastiques) était assuré par les services culturels municipaux de Vitré (Conservatoire et Ecole d'arts plastiques).

En septembre 1997, l'Ecole Intercommunale de musique du Pays de la Roche aux Fées est créée pour un fonctionnement statutaire indépendant mais en conservant un partenariat pédagogique important (fonctionnement pédagogique identique, examens organisés par le conservatoire de Vitré...).

Lors de l'élaboration du schéma départemental (2006), l'Ecole Intercommunale de Musique opte pour un fonctionnement pédagogique indépendant afin d'être en cohérence avec son territoire.

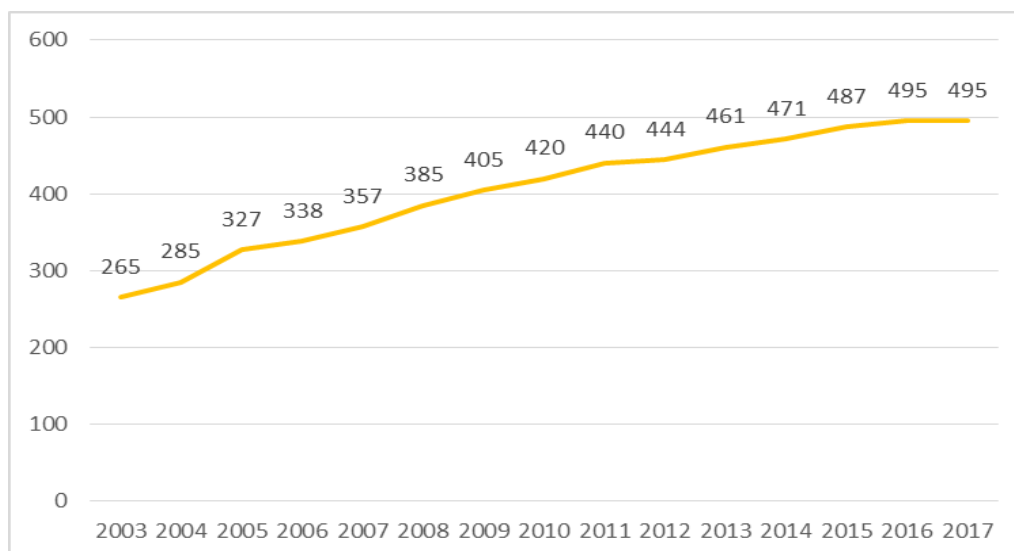
Suite à l'étude du cabinet Quiot quant à la mise en place d'une nouvelle politique culturelle, il est proposé que l'école de musique intègre l'art dramatique (septembre 2011) et devienne ainsi : Etablissement d'Enseignements Artistiques.

Pour affirmer sa propre identité (et se détacher des stéréotypes des écoles de musique et conservatoires), un nom grand public a été choisi en mai 2014: **Le HangArt** en référence à l'ancienne destination du lieu du siège social. Les usagers du HangArt se sont appropriés rapidement ce nouveau nom.



Lors de la création de cette nouvelle dénomination, et au vu de la proximité d'un Conservatoire à Rayonnement Régional (Rennes) et de deux Conservatoires à Rayonnement Intercommunal (Vitré et Chateaubriant), les élus ont décidé de ne pas demander le classement de l'établissement.

### Evolution des effectifs depuis 2003.



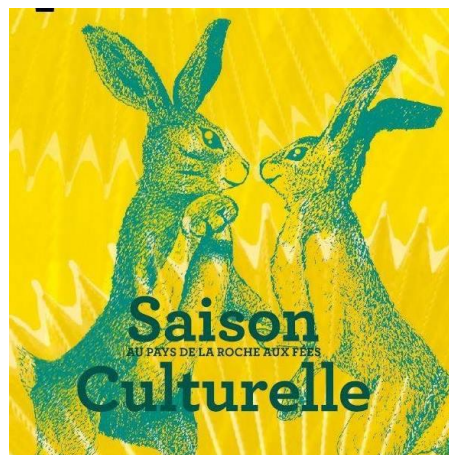


### 3. ACTIVITES CULTURELLES SUR LE TERRITOIRE

#### *a) Programmation spectacle vivant*

##### Collectivités territoriale :

- [La Saison Culturelle de la Communauté de Communes au Pays de la Roche aux fées](#)
  - o (Environ 15 dates/an sur les 16 communes et hors les murs)



- [La Saison Culturelle de Janzé](#)
  - o (Environ 5-6 dates/ an dans la salle « Le Gentieg »)



##### Associations :

- [La Grange Théâtre](#)
- [Les autochtones](#)
- [La section chanson de l'Amicale Laïque de Janzé](#)
- Festivals...

### *b) Lecture publique*

- Un réseau « lecture publique » intercommunal avec 12 médiathèques sous statut communal et associatif.



### *c) Autres enseignements artistiques – Transmission de savoirs*

- Ecole d'arts plastiques de Vitré Communauté (Cours délocalisés sur Janzé et Retiers)
- Vents de Cirque (école des arts circassiens)
- Les autochtones (atelier initiation musique et arts plastiques)
- Amicale laïque :
  - o Section guitare (guitare d'accompagnement)
  - o Section théâtre
- Musique sainte Cécile (transmission par compagnonnage)
- Les amis de l'Orgue
- Grymda, Janzé danse, K'danse, open hip twist... (danse)
- Cours à domicile

### *d) Pratiques amateurs*

- Lez'Art (fanfare de rue)
- Musique Sainte Cécile de Janzé (Batterie fanfare – Harmonie – Ensemble percussions – Musique de rue)
- Les musiciens du Semnon (Batterie Fanfare)
- Klap Song (chœur scénique)
- La Musarde (groupe vocal)
- Chorale Saint Martin
- Les Etincelles Aquatiques (spectacle son et lumière)
- Troupes de théâtre (Amanlis, Boistrudan, Brie, Coësmes, Eancé, Essé, Janzé, Martigné Ferchaud...).
- Etc.

Liste non exhaustive

## *e) Lieux de diffusion*

Le territoire compte plusieurs lieux de diffusion :

- Le Gentieg : salle polyvalente à vocation culturelle de la commune de Janzé (800 places – plateau équipé de 100 m<sup>2</sup> - conditions techniques professionnelles)
- Les salles polyvalentes communales (de 100 à 260 places - plus ou moins équipées pour le spectacle vivant)
- Salles privées (la grange théâtre – l'amicale laïque).
- Lieux extérieurs : La roche aux fées, l'étang de la forge...

Liste non exhaustive





# 3. PRESENTATION DE L'EXISTANT

---

## 1. ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE

Quand bien même l'établissement n'est pas classé par l'Etat en Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI), les missions et l'organisation pédagogique s'inspirent des textes du Ministère de la Culture, notamment le Schéma d'Orientation Pédagogique.

L'Enseignement spécialisé de la musique est structuré en cursus, ce qui permet une cohérence chronologique et pédagogique des cours dispensés. Référent du schéma directeur édité par le Ministère de la Culture, le cursus permet une perspective dans la formation notamment lors d'un changement d'établissement. Le cursus permet l'acquisition des fondamentaux nécessaires à la pratique musicale en amateur éclairé et prépare à d'éventuelles formations professionnelles.

Le cursus comporte trois disciplines : la formation musicale, la formation instrumentale et une pratique collective.

Le cursus se divise en 3 périodes :

- Une période d'initiation (**aspirant ou FMI**) pour construire le ressenti, la maîtrise des grands fondamentaux et la motivation.
- Le **1<sup>er</sup> cycle** pour maîtriser les outils et techniques de l'expression, construire l'autonomie, les techniques de travail.
- Le **2<sup>nd</sup> cycle** pour construire la personnalité artistique et l'interprétation, développer l'autonomie et le projet personnel.

### LA PETITE ENFANCE

- Enfants en MS ou en GS > Eveil Musical (45 minutes)
- Enfant en CP > Atelier d'initiation musicale (1 heure)

### LA FORMATION MUSICALE

- Cycle 1 (entre 3 et 5 années)
  - FMI1 – 45 minutes + 15 minutes de pratiques collectives
  - FMI2 – 1 heure + 15 minutes de pratiques collectives
  - 1C2 – 1heure 15 minutes
  - 1C3 – 1heure 30 minutes
  - 1C4 -1heure 30 minutes
- Cycle 2 (4 années)
  - 2C1 -1heure
  - 2C2 -1heure
  - 2C3 –non dispensé par faute d'effectif à ce jour
  - 2C4 - non dispensé par faute d'effectif à ce jour

Les 2C3 et 2C4 sont optionnels.

Les cours adolescents et adultes non dispensés par faute d'effectif à ce jour

Les élèves débutants scolarisés en CE1 et CE2 commencent par le niveau FMI 1.

Les élèves en CM1 et CM2 commencent directement par le niveau FMI 2. Dans ce cas, la première période de l'année du FMI 2 (septembre octobre) est une transition qui sert de révision pour les anciens FMI 1 et une période d'apprentissage pour les élèves débutants de CM1-CM2.

Pour les débutants scolarisés en collège, il est proposé en fonction des effectifs, un premier cycle de FM avec la possibilité d'intégrer le cursus traditionnel.

Cette organisation permet de constituer des groupes d'âges similaires et d'adapter les démarches pédagogiques, les contenus et les projets à chaque niveau.



### LA FORMATION INSTRUMENTALE

Les débutants commencent par une période d'initiation dénommée « Aspirant ». Les cours sont en format semi collectif pour favoriser la pédagogie de groupe. La durée est de 40 minutes pour deux élèves ou une heure pour trois élèves. L'enseignant peut occasionnellement prendre les élèves en individuel pendant 20 minutes.

En fonction de l'avancée des acquis de l'élève, la période Aspirant est de 1 ou 2 années. La décision du passage en 1<sup>er</sup> cycle se fait conjointement par l'enseignant et le directeur.

Le cycle 1 comporte entre 3 et 5 années (1C1 1C2 1C3 1C4 1C5). La durée des cours est de 30 minutes. Les enseignants proposent régulièrement d'organiser des temps en format semi collectif (avec des élèves du même instrument ou provenant d'autres classes).

Le Cycle 2 comporte (entre 3 et 5 années) 2C1 2C2 2C3 2C4 2C5. La durée des cours est de 45 minutes. Les enseignants proposent régulièrement d'organiser des temps en format semi collectif (avec des élèves du même instrument ou provenant d'autres classes).

L'établissement n'assure pas un 3<sup>ème</sup> cycle structuré, mais propose pour les cours d'instruments un niveau « Perfectionnement » d'une durée d'1heure.

Les élèves peuvent cumuler dès la première année, FM + INSTRUMENT s'ils sont scolarisés en CE2 ou plus, ou s'ils étaient l'année précédente en AIM. Cependant, les enseignants peuvent conseiller de différer l'inscription au cours d'instrument d'une année, pour des raisons de spécificités liées à l'instrument ou pour des raisons morphologiques de l'élève (taille, dentition...).



## LES PRATIQUES COLLECTIVES

La pratique collective a une place importante au sein de l'établissement.

Elle est proposée lors des deux premières années de FM (FMI 1 & FMI 2) avec 15 minutes de regroupement des deux niveaux.

La pratique collective se fait également en petit effectif, lors des cours d'instruments avec une facilité pour la transversalité des classes instrumentales et vocales. Cette souplesse permet de réaliser une activité collective dont l'investissement est en phase avec l'âge et les compétences des élèves, et favorise la constitution de groupes de formats et d'esthétiques divers.

Plusieurs formations à répétition hebdomadaire sont également proposées. Elles s'adressent aux élèves en milieu de premier cycle jusqu'au niveau perfectionnement et peuvent accueillir des instrumentistes ou chanteurs extérieurs.

- Ensemble de Guitares (1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> cycle)
- Ensemble à Cordes (1<sup>er</sup> cycle)
- Ensemble d'accordéons (1<sup>er</sup> cycle)
- Ensemble à vents (1<sup>er</sup> cycle)
- Symphopop (2<sup>nd</sup> cycle et extérieur)
- Chorale adultes
- Chorale enfants
- Atelier Musiques Actuelles

En fonction de la programmation de l'action culturelle, des ensembles ponctuels sont également créés autour d'un projet artistique débouchant sur une restitution spectacle vivant avec une rencontre d'artistes.



## FORMATION THEATRALE

L'objectif principal de la formation théâtrale est de former les futurs amateurs en vue de pratiquer dans les troupes amateurs du territoire. Etant donné que ces troupes accueillent principalement les adolescents et adultes, cette formation est ouverte aux enfants de 7 à 13 ans. Les notions abordées sont :

- Acquisition de techniques fondamentales d'expressions individuelles et collectives
- Expérimentation du jeu théâtral et de la mise en scène
- Exploration des répertoires du théâtre (travail sur le texte, sur la langue, sur la mise en voix de la parole)
- Sensibilisation aux domaines transversaux (lumière, costumes, décors...)
- Ouverture culturelle aux différents genres et courants artistiques

Ce cours n'a pas vocation à présenter une pièce de fin d'année, comme le font la plupart des troupes amateurs. Les élèves participeront aux projets de l'établissement assurant ainsi la pluridisciplinarité des représentations. Ils pourront toutefois participer aux auditions « une heure avec... », participer à un projet interdisciplinaire, ou assurer une première partie d'artistes professionnels, au même titre que les élèves musiciens, afin de restituer un travail effectué.





## 2. DISPOSITIF « MUSIQUE A L'ECOLE »

Le dispositif Musique à l'Ecole est une initiative du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine en partenariat avec les Collectivités territoriales, de l'Education Nationale et la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique. Ce dispositif vise à faciliter l'accès des enfants aux pratiques artistiques et culturelles.

Le dispositif est financé à 50 % par le département d'Ille et Vilaine, engagement important au vu des autres départements français. La CCPRF assure le complément. Ce dispositif est donc gratuit pour les écoles du territoire.

Les Musiciens Intervenants sont des enseignants de l'Etablissement d'Enseignements Artistiques qui interviennent dans les écoles des communes du territoire, en partenariat avec les professeurs des écoles. De la Grande Section au CM2, les enfants découvrent, tant au niveau pédagogique qu'artistique, différentes esthétiques musicales. Ils abordent également la création, la pratique et la sensibilisation instrumentale ainsi que la pratique vocale, dans une logique de progression.

Les Musiciens Intervenants mènent également des actions musique sur le temps périscolaire et sur le hors temps scolaire, en direction de publics éloignés des pratiques artistiques âgés de 0 à 16 ans. Ces interventions se font au bénéfice de diverses structures comme les haltes garderie, les espaces jeux, les bibliothèques...

Les interventions sont réalisées et organisées uniquement sous la forme de projets pour garantir une qualité pédagogique et un véritable partenariat avec les enseignants des écoles du territoire.

En plus des projets construits au sein des classes et des activités extrascolaires, des actions fédératrices sont menées tel que des manifestations communes, des rencontres d'artistes.

Des partenariats sont menés avec des artistes, orchestres ou compagnies professionnelles.

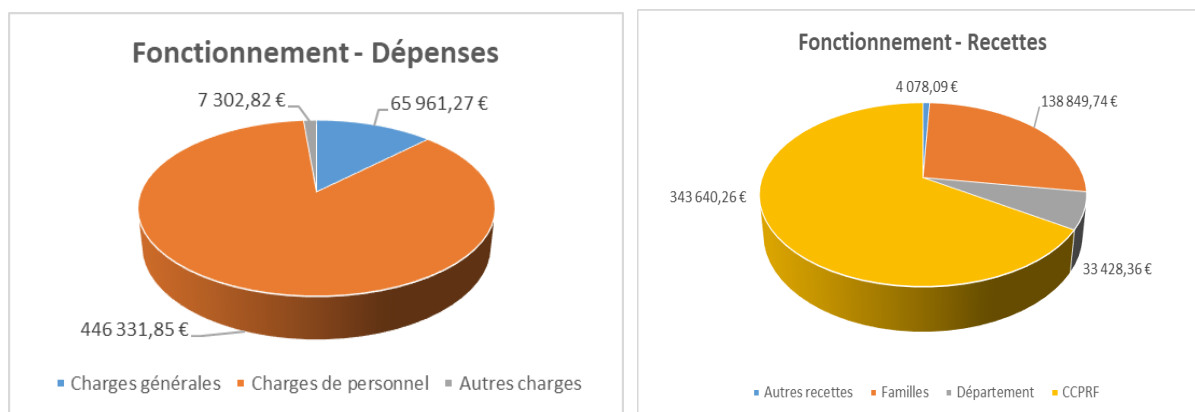
Une classe d'Orchestre orientée vers la famille des cuivres est également proposée chaque année à une école du territoire. Elle est encadrée conjointement par l'intervenante Musique à l'école et l'Enseignante Cuivres de l'Etablissement.



### 3. MOYENS :

#### 1- Moyens financiers

##### Enseignement Artistique\*



##### Dispositif Musique à l'école\*

Financement : Département Ille & Vilaine : 30 089 € - CCPRF : 36 195 €

##### Investissements\* :

Investissements instruments de musique et matériel : 22 304 €

\* Données budgétaires : Budget réalisé 2016

### Tarifs

Les Tarifs « Enfant – étudiant » pratiqués pour l'année 2018-2019 sont :

- **Eveil musical – Atelier Initiation Musicale** (moyenne et grande section - CP) : **152 €**
- **Formation Musicale seule** (à partir de 7 ans) : **195 €**
- **FORFAIT DEBUTANT** FM + instrument débutant (aspirant) ou EDI/EPI (de 7 à 10 ans) : **305 €**
- **FORFAIT CURSUS** FM + Instrument (1er & 2nd cycle) + Pratique collective : **408 €**
- **Instrument ou chant seul** (Dispense de FM obligatoire) : **298 €**
- **Théâtre Enfants** de 7 à 15 ans : **146 €**
- **Atelier Chant'Ado** ou MAO (Musique assistée par Ordinateur) maximum 6 élèves : **203 €**
- **Chorales adultes ou enfants, orchestres, ensembles**, Gratuit pour les élèves inscrits : **24 €**
- **Adhésion familiale obligatoire (annuelle)** **16 €**

Afin de favoriser la démocratisation, des réductions indexées sur le quotient familial sont proposées :

- 60% pour un quotient familial inférieur à 500.
- 30% pour un quotient familial compris entre 501 & 700.
- 10% pour un quotient familial compris entre 701 & 900.

Afin de faciliter les premières années de pratique instrumentale, une location à bas prix est proposée en priorité pour les élèves débutants pour **40 €** l'année (140 € pour les hors territoire).

## 2- Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée de 24 enseignants. La majeure partie des enseignants ont suivi des formations type pôles supérieur / CEFEDM ou CFMI (8 D.E. (diplôme d'état) et 6 DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant); 12 détiennent des DEM, médaille Or et autres diplômes musicaux.



La diversité des parcours des enseignants (formations – activités artistiques) apporte une richesse à l'équipe (savoirs-pratiques-expériences-sensibilités...).

Une certaine complémentarité entre les enseignants assure une transversalité qui se répercute directement au profit des élèves.

Afin d'éviter le cloisonnement et un fonctionnement pyramidal, il n'existe pas au sein de l'établissement de responsables par département.

## 3- Equipe administrative

L'équipe administrative de l'établissement est composée d'un directeur à temps plein, d'une coordinatrice à mi-temps et d'une secrétaire à 60 %.

L'établissement étant un service de la Communauté de Communes du Pays de la Roche aux Fées, il bénéficie du soutien d'agents des services administratifs (Service culturel, Ressources humaines, Comptabilité, Communication, Transport, Marché Public, Juridique...).

## 4- Locaux

L'établissement dispose de deux lieux d'enseignement principaux situés sur Janzé et Retiers.

### RETIERS (siège social)

2 salles de Formation Musicale – 1 salle d'éveil – 1 salle Musique amplifiée – 1 salle de pianos – 2 salles de cours d'instruments – 1 salle des enseignants – 1 secrétariat – 1 direction.

### JANZE (Antenne pédagogique)

2 salles de Formation Musicale – 1 salle Musique amplifiée – 1 salle de pianos – 3 salles de cours d'instruments – 1 salle de 100 m<sup>2</sup> faisant office « d'auditorium ».



Les cours de formation théâtrale sont assurés dans les salles polyvalentes des communes (Retiers - Martigné-Ferchaud).

Le siège social étant basé à Retiers (à proximité des autres services communautaires), le secrétariat et la direction ne sont assurés au public que dans cette commune. Des permanences administratives sont assurées sur Janzé.

## *5- Matériel*

### *Instruments de musique*

L'établissement investit régulièrement dans l'achat d'instruments de musique destinés à la location afin de faciliter financièrement l'accès des familles aux instruments. En fonction de l'accroissement des classes, chaque année des instruments de musique sont acquis avec pour priorité des instruments adaptés à la taille des enfants.

Pour assurer les pratiques collectives, des instruments de registres complémentaires sont également acquis.

Dans le cadre des cours, les pianos, batteries, claviers, percussions, amplis... sont régulièrement achetés.

L'Ensemble de ces investissements se font avec du matériel de qualité pour assurer une facilité de jeu, des sonorités recherchées, une durée d'utilisation importante.



### *Matériel scénique*

Afin de proposer des prestations artistiques de qualité, du matériel son et lumière est régulièrement acheté afin d'assurer une prestation dans les meilleures conditions mais également d'avoir une approche pédagogique avec les élèves pour qu'ils puissent s'approprier ces technologies.

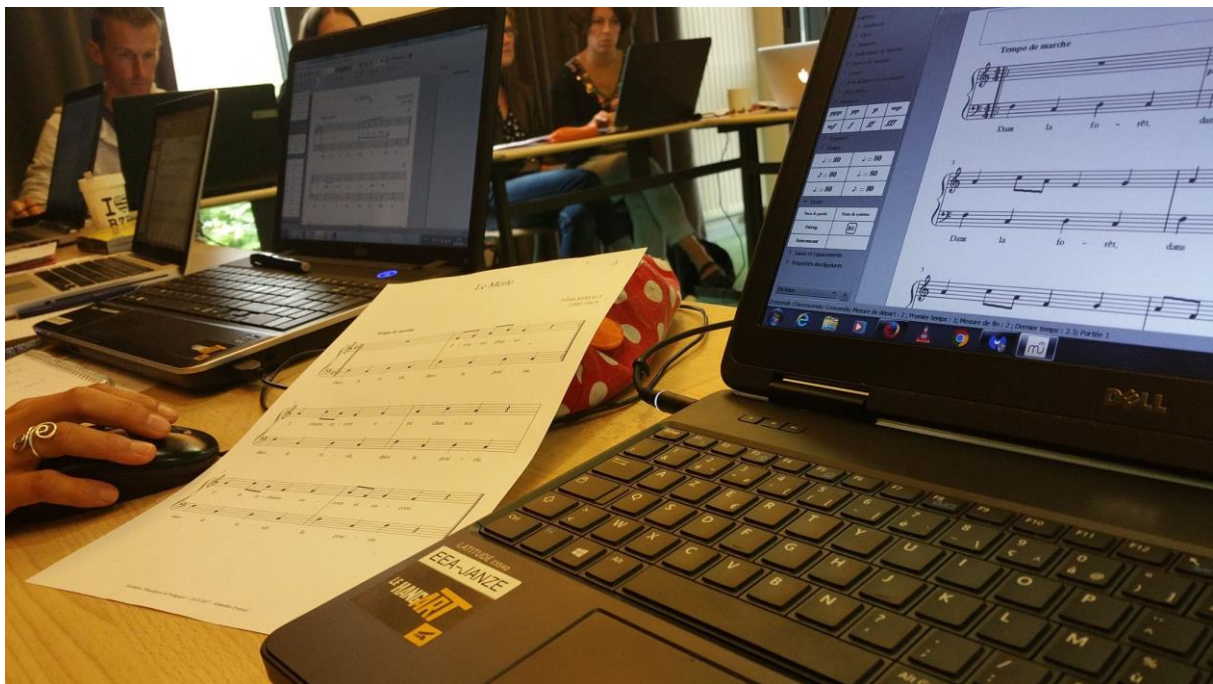




Un parc technique communautaire prévu pour les évènements sur le territoire est disponible et géré par le régisseur du Gentieg (Janzé) qui par ce système de mise à disposition assure la conduite des spectacles vivants.

### Matériel numérique

Comme développé précédemment, des tablettes numériques, des ordinateurs ainsi que des moyens de captation et diffusion (son, image, vidéo) sont acquis depuis quelques années pour développer les usages numériques.





## 4. MISSIONS

---

### 1. ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Le HangArt a pour mission centrale la sensibilisation et la formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles.

L'établissement organise des cursus en s'inspirant des schémas d'orientation proposés par l'Etat, notamment en favorisant la transversalité interdisciplinaire.

La diversité, la qualité et l'innovation sont des sujets de réflexions permanentes de l'équipe pédagogique afin d'assurer une offre en cohérence aux attentes des usagers.

### 2. EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Par ses interventions scolaires et péri scolaires, l'établissement assure une mission d'éducation artistique. De nombreux partenariats avec les acteurs culturels et de l'enfance sont menés pour toucher un large public. Des liens privilégiés (comme avec l'Orchestre Symphonique de Bretagne) favorisent les contacts avec le spectacle vivant.

L'éducation artistique est assurée en lien direct via la saison culturelle et sa programmation professionnelle sous la forme de rencontres, de plateaux partagés...

### 3. POLE RESSOURCES

L'établissement est un lieu ressources pour les artistes du territoire, amateurs, associations et professionnels. Connaissances techniques, pédagogiques ou artistiques, toute l'expertise des agents de l'établissement peut être disponible sous la forme de simples échanges informels, de tutorat ou de mise à disposition conventionnée.

### 4. DIFFUSION ET CREATION

Par l'ensemble de ses activités, le HangArt propose des prestations à différentes échelles, sur le territoire lors des restitutions d'élèves ou dans le cadre de partenariats cités ci-dessus.

La notion de création dans le contexte de l'établissement, est très large et se traduit par des projets exclusifs (ex plateau partagé avec des artistes pro avec composition ou arrangements inédits).





## 5. ORIENTATIONS

---

### 1. FORMER LES AMATEURS DE DEMAIN

Autrefois basé sur une organisation nationale de l'enseignement artistique, le HangArt a fait le choix depuis plusieurs années, de privilégier une vision territoriale de ses missions. Au vu de la dynamique culturelle des associations du Pays de la Roche aux fées, le pivot central de l'établissement est la formation des futurs amateurs.

En fonction de l'évolution des pratiques, il est nécessaire de se questionner régulièrement sur les besoins des pratiques en amateurs en termes de savoirs, savoir-faire et savoir être, ceci afin de maximiser les chances d'une pratique post formation, quelles que soient les formes adoptées.

#### *a. Des compétences élargies pour une pratique amateur globale*

L'ambition sera de permettre à chacun de s'approprier les principales compétences nécessaires à une pratique en amateur. En plus des **fondamentaux techniques** dans le domaine instrumental, vocal ou théâtral, ainsi que les compétences liées au **décodage**, se rajoutent dès que possible les notions suivantes :

- **L'expression, l'interprétation** aussi bien instrumentale, vocale que corporelle. Cette notion est au service de l'expression de l'œuvre, de son caractère, de son message et sera abordée dès que possible avec les élèves. Pour cela, **l'interdisciplinarité entre la musique et l'art dramatique sera favorisée** : prise de conscience pour les instrumentistes/chanteurs du jeu scénique et pour les comédiens de la musicalité d'un texte.... L'ambition étant d'avoir une approche globale des compétences artistiques.
- Le développement du **ressenti** : permettre au corps de recevoir, de s'imprégner, mais également de transmettre les émotions et vibrations. Faire du corps de l'artiste un instrument pour capter et restituer les sensations artistiques. (Vibration, pulsation, « groove », timbre...).
- La **création et l'adaptation** : écrire, arranger, improviser, concevoir (d'un point de vu musical comme théâtral, sur une partie d'une pièce comme une vision globale d'une œuvre, d'une représentation...).
- La **culture**, avoir une culture générale des esthétiques, amplifier l'intérêt de s'enrichir, habituer chacun à être curieux, permettre de situer ses goûts et sa personnalité artistique.
- La **notion de projets** : Créer et gérer sa passion, mettre en œuvre une démarche artistique (personnelle ou collective), collecter des ressources, créer et animer un collectif, développer les liens solidaires et bienveillants avec d'autres amateurs...

/!\ Avec un enseignement se finalisant principalement sur une « fin de 2<sup>nd</sup> cycle » actuellement, Il serait prétentieux d'affirmer que l'établissement puisse transmettre pleinement l'intégralité des notions citées précédemment. L'ambition est de permettre à tout un chacun de prendre conscience de l'importance de l'ensemble de ces fondamentaux et de pouvoir les développer (partiellement ou en totalité) de façon autonome, et/ou en étant capable de trouver les ressources.

Ces compétences ne sont pas à répartir/cloisonner dans les matières (ex : FM, Instrument, Orchestre). Le questionnement sera plutôt d'élargir le socle à l'ensemble des disciplines tout en trouvant une articulation équilibrée et transversale.

La formation musicale s'est largement ouverte par rapport à l'enseignement du solfège. Au sein de l'établissement, le second cycle a pour ambition d'expérimenter une extension aux notions basiques de l'arrangement. Cet essai concluant tend vers une structuration de l'ensemble du second cycle de Formation Musicale.

### *a. Proposer et construire des projets ambitieux*

Pour optimiser l'acquisition des notions décrites ci-dessus, il est essentiel de proposer un apprentissage concret incluant une réelle pratique mais également une démarche de projets menant à une finalité forte, à l'image du quotidien des artistes amateurs comme professionnels.

Pour connecter les enseignements au monde du spectacle vivant, les projets seront multiformes : contacts, échanges, représentations... et sur des échelles adaptées à l'âge et au niveau des élèves.

En plus d'ouvrir les élèves à de nouvelles formes, esthétiques ou pratiques, ces temps forts alimentent en partie les motivations des élèves.

Tout en tenant compte des freins que sont les moyens financiers, matériels et humains, et surtout le temps disponible des élèves et des enseignants, la qualité, la singularité et l'ambition seront donc essentielles pour susciter l'intérêt des élèves mais également des personnes extérieures à l'établissement.



## *b. Accompagner les initiatives de projets*

Pour optimiser l'acquisition des notions décrites ci-dessus, il est essentiel de proposer un apprentissage concret incluant une réelle pratique mais également une démarche de projet, à l'image du quotidien des artistes amateurs comme professionnels.

L'établissement proposera ainsi des projets favorisant l'ouverture à des esthétiques tout en impliquant la participation et l'investissement des élèves.

Tout comme l'enseignement, les projets proposeront une autonomie progressive afin que post formation, la dynamique de projet puisse perdurer. Avec au début des concepts plus dirigés pour les débutants, les élèves plus expérimentés seront invités à prendre part pour réaliser leur projet qui leur tient à cœur.

Afin d'éviter une rupture après la fin de la formation, un tutorat plus ou moins léger peut être proposé pour accompagner les jeunes amateurs, incluant la mise à disposition d'enseignant pour quelques heures et le prêt de salles adaptées (fonctionnement autonome)

## 2. LES EVOLUTIONS

### *a. Capacité d'accueil de l'établissement*

Avec une capacité d'accueil de 450 élèves sur deux sites, l'établissement compte aujourd'hui 500 élèves. Avec un contrôle permanent du volume horaire d'enseignement, le nombre de places est contraint. Des listes d'attentes sont ainsi créées chaque rentrée générant des frustrations dans les disciplines les plus sollicitées.

Les demandes hors territoires sont contenues à ce jour mais restent d'actualité surtout avec des bassins de vie de plus en plus poreux.

Lors de ce projet de territoire, la Communauté de Communes a affirmé sa volonté de développer les capacités d'accueil notamment par l'extension des bâtiments. A ce jour, il est prévu :

- Deux salles de cours semi collectifs (ancienne salle des profs et anciens bureaux administratifs) qui pourront accueillir de petits effectifs
- Une nouvelle salle de cours collectifs (pour les cours de FM par exemple)

Une salle de diffusion, plus une grande salle de cours sont également prévues (projet reporté au prochain mandat) avec comme vocation de servir :

- à la diffusion de productions du HangArt, de la saison culturelle et d'autres activités culturelles du territoire
- à la répétition des orchestres et des chœurs de l'établissement
- de salles de cours pour l'art dramatique (actuellement en salle polyvalente)
- de plateau scénique pour l'acquisition des notions scéniques
- de salles de réunions pour grand effectifs

## *b. Evolutions sociales et sociétales*

Actuellement, les repères sociétaux sont en pleine mouvance. Le rapport aux savoirs, aux adultes, les modes de vies, les organisations familiales, l'environnement professionnel, les modes de communications... bouleversent toutes les organisations, qu'elles soient individuelles ou collectives, privées comme publiques.

Les fonctionnements des établissements d'enseignement artistique sont pleinement confrontés à ces évolutions constantes et doivent s'adapter perpétuellement.

Autrefois les familles prônaient principalement le désir de faire grandir leur(s) enfant(s) par une formation artistique et une éducation culturelle. Aujourd'hui la notion de pratique artistique (et de plaisir) prend une place importante dans les demandes des usagers. C'est à l'établissement de trouver un juste équilibre avec une organisation adaptée. Il sera nécessaire de s'interroger aussi bien sur les contenus que sur la forme d'enseignement (notamment l'organisation en cursus proposée dans le schéma national d'orientation pédagogique).

## *c. Evolutions Pédagogiques*

Quel que soit la discipline, les pédagogies artistiques se sont enrichies au fil des années.

Avec la diversité des profils des élèves et de la variété des fonctionnements pédagogiques dans les écoles primaires et maternelles, il est essentiel de **différencier les pédagogies** pour faire en sorte de proposer plusieurs modes d'apprentissage.

L'enseignement doit également « **faire sens** » auprès des élèves, en étant le plus concret possible. Ainsi, la **pédagogie de projets** semble optimale pour la motivation, tout comme pour l'efficacité des apprentissages.

Le rapport « maître-élèves » ayant considérablement évolué, la **pédagogie de groupe** semble également primordiale quant à l'expression de chacun et à la création d'interaction entre élèves.

## *d. Développement des outils numériques*

Dans les écoles primaires, l'utilisation des tableaux interactifs se développe progressivement. Les jeunes sont de grands utilisateurs de smartphones, tablettes et autres objets connectés.

Il paraît donc évident de développer l'usage du numérique au sein de l'établissement, et cela sur trois volets :

Le **numérique artistique** en développant l'usage de la Musique Assistée par Ordinateur, les consoles sur tablettes, les samples, loop et tout appareil électronique au service d'une démarche artistique.



Le **numérique pédagogique** qui par l'utilisation d'applications pédagogiques, de logiciels accessibles (ex : Muscores) permet de comprendre/transmettre certains fondamentaux.

Le **numérique communicant** pour échanger de l'information, des dossiers, de la musique, des partitions via un Cloud dédié, les réseaux sociaux, site internet... aussi bien pour les élèves, familles, enseignants, administration que pour les habitants du territoire.

### 3. LES PARTENARIATS

#### *a. Partenariat « éducation culturelle et artistique »*

L'éducation culturelle et artistique est un enjeu essentiel pour le ministère de la Culture. Valeur partagée par la CCPRF ainsi que le département d'Ille et Vilaine, financeurs tous les deux à 50%, le dispositif « Musique à l'École » perdure depuis 1995 par l'intervention en milieu scolaire de Musiciennes intervenantes de l'établissement.

Ce partenariat réunissant également l'Education Nationale et la Direction départementale de l'enseignement Catholique se doit de garantir la qualité des projets artistiques menés dans les écoles, mais également assurer un renouveau des supports et des pratiques afin de garder un dispositif toujours dynamique et novateur. Un travail de concertation et de terrain entre les acteurs (Inspecteurs éducation nationale, directeur d'établissement, coordinatrice, conseillers pédagogiques, enseignants) garanti des projets répondant pleinement aux objectifs de l'Education Nationale et des orientations politiques du territoire.

Les projets fédérateurs, les rencontres d'artistes tout comme les résidences... organisés sur le territoire, sont de véritables atouts pour le dispositif « Musique à l'école ».

#### *b. Mutualisation & Synergie*

Le territoire du Pays de la Roche aux Fées connaît une offre culturelle importante tant par les services culturels publics que par les activités proposées par les associations.

Au vu de ces nombreuses propositions culturelles, il est important de veiller à coordonner les actions (ex : éviter d'avoir plusieurs prestations touchant le même public au même moment !).

De nombreux projets prennent toute leur ampleur lorsqu'ils rayonnent sur plusieurs secteurs, avec plusieurs porteurs. La complémentarité des co-organisateur engendre de nombreuses valeurs ajoutées :

- Croisement des publics
- Enrichissement mutuel du projet sur les plans artistiques, humains, techniques... etc. ...
- Communication plus large
- Mutualisation de moyens

- Atteintes des objectifs de chaque partie
- Pas de mise en concurrence
- Etc.

Pour le respect de chaque identité, la communication, la concertation, l'écoute... sont essentiels quant à la réussite de partenariats.

### *c. Partenariats artistiques*

L'établissement met régulièrement en place des partenariats avec les « institutions » régionales (Orchestre symphonique de Bretagne, Transmusicales, Grand Soufflet...). Les actions d'échanges et de rencontres avec les artistes et autres métiers du spectacle vivant professionnel, alimentent les apprentissages tout comme la motivation des élèves qu'ils soient inscrits au HangArt comme dans les écoles primaires du territoire.

Une des spécificités du HangArt est le partage de plateau avec des artistes professionnels invités. Dans l'équipe pédagogique de l'établissement, plusieurs enseignants assurent l'écriture des arrangements sur mesure pour les élèves et ensembles de l'établissement. Cela se traduit par un moment très fort : les élèves plongent dans l'univers des artistes invités et ressentent pleinement toutes les émotions d'une prestation professionnelle.



Exemple d'artistes accompagnés par les élèves et ensembles du HangArt :

- Lili CROS & Thierry CHAZELLE
- GUZ II
- P.M.E
- SKYSOPHONIK
- YONNBI
- SPECTRE D'OTTOKAR
- BAD BOY BOOGIE
- BREAKFAST
- ...

#### *d. Lien avec les élèves post formation / Soutien des amateurs*

Occasionnellement, l'établissement peut proposer aux anciens élèves de participer à des projets artistiques pour compléter des petits et grands ensembles. La vocation de l'établissement sera également de les accompagner dans leurs propres projets que ce soit par la mise à disposition d'heures d'enseignements, de salles de répétitions ou de matériels disponibles.

Il en est de même pour les amateurs, qu'ils soient en groupe informel ou sous statut associatif.

Tout en respectant l'identité et l'intégrité de l'association ou du groupe, l'établissement peut prolonger ses propres missions en soutenant ponctuellement les amateurs par des interventions des enseignants.





## 6. PERSPECTIVES

---

### 1. BATIMENTS.

Ce projet d'établissement revendique un lien très fort avec le spectacle vivant et les pratiques et pédagogies collectives.

Les sportifs, même amateurs, ont besoin pour s'entraîner d'équipements spécifiques (salle de sport, stade, piscine...). Il en est de même pour les artistes qui se doivent de monter le plus régulièrement possible sur un plateau scénique.

Aujourd'hui, la salle Count Basie sur Janzé est arrivée à saturation tant par sa fréquence d'utilisation que par sa taille (pour les répétitions comme les diffusions).

Les cours de théâtre dans les salles polyvalentes des communes ne sont pas des conditions optimales (calendrier d'occupation en perpétuelle mouvance, pas de lien avec les autres disciplines et pas de lien direct avec l'administratif (problème de responsabilité et de communication)).

Le projet d'extension des bâtiments a une tranche optionnelle comportant un salle culturelle multifonctions (diffusion, répétition d'orchestres, répétition art dramatique, salle audition, conférence...) mutualisée avec les autres services communautaires. L'absence de cet équipement est un frein au développement de l'établissement.

Il est prévu également dans cette extension optionnelle, une salle de 50m<sup>2</sup> destinée à la pratique collective. Les nouvelles pédagogies s'appuient sur le collectif et sur le corps, deux éléments qui requièrent de l'espace et de la surface. Les actuels bâtiments construits en 2002, répondent à une fonction solfège + cours instruments individuels. L'absence de cette grande salle de cours sur Retiers est un frein également au développement de l'établissement.

### 2. INTERDISCIPLINARITE

Au moment de la finalisation de ce projet d'établissement, le lien avec de nouvelles disciplines comme la danse et l'art plastique sont en questionnement.

Actuellement, l'équipe pédagogique détient un savoir-faire et les compétences pédagogiques pour travailler avec de nouvelles disciplines dans la dynamique de projets transversaux. Ces partenariats seraient une valeur ajoutée dans les outils pédagogiques de chaque discipline.

Dans le cas d'une véritable prise de compétence d'une ou l'autre de ces disciplines, il sera nécessaire de prendre pleinement les moyens pour une offre complète et globale, avec des ambitions pédagogique-artistiques aussi importantes que celles proposées en musique comme en théâtre.

Si à long terme, l'établissement prend pleinement de nouvelles compétences artistiques, de nouveaux équipements dédiés à ces pratiques spécifiques seront nécessaires (studio de danse aux normes, studio de dessin, sculpture, DAO...), ainsi que des moyens humains quant à la gestion administrative et pédagogique.

### 3. COMMUNICATION / MARKETING.

Depuis plusieurs années, au vu du nombre de places limitées tant par les volumes horaires que le nombre de salles disponibles, la promotion de l'établissement a été progressivement maintenue (nombre de Flyers, d'affiche, article...).

Si les capacités d'accueil sont augmentées, il sera nécessaire de reprendre une communication plus présente et active (conception d'une plaquette de présentation générale pluriannuelle, d'un agenda des actions de l'établissement, développement des supports de communications pour les événements importants, rajeunissement de la charte graphique en lien avec la stratégie de la CCPRF). Des actions proactives pourront être organisées comme les présentations d'instruments en milieu scolaire.

Même si la page Facebook de l'établissement réuni 700 personnes, l'établissement se doit d'être présent sur l'ensemble des médias et de suivre leur évolution ; l'idée étant de développer un fort sentiment d'appartenance auprès des usagers.



# 7. FICHES ACTIONS

## 1. Fiche action 1 : FORMER LES AMATEURS DE DEMAIN

| OBJECTIF PRINCIPAL                                 | OBJECTIFS SECONDAIRES  | ACTIONS  | ECHEA NCE | MOYENS HUMAINS  | MOYENS IMMOBILIERS   | INDICATEURS   |
|--|--|--|-----------|---|--|---|
| <b>Proposer une formation globale des amateurs</b> | Elargir le panel des objectifs artistiques dans l'ensemble des disciplines | - Partage/distribution des objectifs pédagogiques (codage/décodage – écoute – technique instrumentale – ressenti – interprétation – création/adaptation/arrangement – culture – dynamique de projet...) entre les disciplines (FM/Instruments/Pratique collective).    | MT        | Concertation / Formation  | plateau scénique   | Elèves artistes (et pas simplement exécutant)                                       |
| <b>Proposer une formation globale des amateurs</b> | Proposer une formation musicale abouti pour la FM 2 <sup>nd</sup> cycle    | - Structuration du second cycle de FM en partant des 2 années d'expérimentation<br>- Création (en fonction des effectifs) des 2C3 & 2C4 et susciter l'intérêt chez l'élève, à poursuivre jusqu'à la fin de cycle   | CT        | Heures d'enseignements  | Salles d'enseignements supplémentaires                             | Projet pédagogique FM 2 <sup>nd</sup> Cycle<br>Nb d'élèves inscrits en FM 2C3 & 2C4 |
| <b>Proposer une formation globale des amateurs</b> | Développer l'attractivité de l'établissement                               | - Augmentation des capacités d'accueil de l'établissement (volume horaire d'enseignement, nombre de salle de cours)  | MT        | Heures d'enseignements et de coordination                           | Salles d'enseignements supplémentaires                             | Nb d'élèves supplémentaires (base à 500)<br>Résorption de la liste d'attente        |
| <b>Proposer une formation globale des amateurs</b> | Favoriser l'interdisciplinarité  | - Intervention d'enseignant(s) théâtre dans les cours musique.<br>- Intervention d'enseignant(s) musique dans les cours théâtre.<br>- Création de projets interdisciplinaires internes à l'établissement ou en partenariat avec d'autres structures ( et disciplines). | CT        | - Concertation coordination<br>- Heures supplémentaires ponctuelles | plateau scénique   | Prestations des élèves enrichies  |
| <b>Proposer une formation globale des amateurs</b> | Développer et accompagner l'autonomie des élèves                           | - Renforcement de la dynamique de projets autonomes des élèves au sein des cours<br>- Proposition d'accompagnement par les enseignants hors des cours  | MT        | - Concertation coordination<br>- Heures supplémentaires ponctuelles | Salle de répétition en fonctionnement autonome<br>plateau scénique | - Nombre d'initiative de projets autonomes hors proposition interne.                |

## 2. Fiche action 2 : PARTENARIATS

| OBJECTIF PRINCIPAL   | OBJECTIFS SECONDAIRES  | ACTIONS  | ECHEANCE | MOYENS HUMAINS  | MOYENS IMMOBILIERS   | INDICATEURS  |
|--|--|--|----------|---|--|--|
| <b>Développer les liens et partenariats de l'établissement</b> | Faire de l'établissement une ressource artistique et pédagogique pour les amateurs du territoire | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement des amateurs (petits ensembles et grands collectifs) sur des aspects artistiques et pédagogiques</li> <li>- Alimentation d'un réseau assurant l'interaction entre les amateurs et l'établissement.</li> </ul>            | MT - LT  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Heures de tutorat</li> <li>Heures de coordination</li> </ul>                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Salle de répétition en fonctionnement autonome</li> <li>plateau scénique</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Nb de groupes ayant bénéficié de conseils d'un enseignant</li> <li>. actions partenariales</li> </ul> |
| <b>Développer les liens et partenariats de l'établissement</b> | Faire de l'établissement une ressource physique pour les amateurs du territoire                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition de salles en autonomie</li> <li>- Création de liens formels ou informels avec les utilisateurs</li> </ul>  | MT - LT  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Heures de coordination et administratif (convention de Mise à Disposition</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>salle de répétition en fonctionnement autonome</li> </ul>                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Nb de groupes qui répètent.</li> <li>. actions partenariales</li> </ul>                               |
| <b>Développer les liens et partenariats de l'établissement</b> | Contribuer à une éducation artistique et culturelle de qualité                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Interventions en milieu scolaire et périscolaire en privilégiant la rencontre avec les arts, la singularité et l'innovation des projets, ainsi que le dynamisme et les liens entre les usagers.</li> </ul>                              | MT       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Concertation MI- Coordinatrice-CP – IEN et partenaires</li> </ul>                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>plateau scénique</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Dynamisme et Qualité du dispositif Musique à l'école</li> </ul>   |
| <b>Développer les liens et partenariats de l'établissement</b> | Pérenniser un fonctionnement interservices communautaires  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mutualisation et co-construction de projets avec les services CCPRF (saison culturelle – réseau lecture publique – enfance/jeunesse...</li> </ul>   | CT- LT   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Concertation/com munication interne</li> </ul>                                       |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'actions communes – articulation en non-concurrence</li> </ul>                                  |
| <b>Développer les liens et partenariats de l'établissement</b> | Construire des liens auprès des institutions artistiques   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pérennisation et Construction de partenariats avec des institutions de l'enseignement (Conservatoire Rennes, réseaux écoles de musique...) et du spectacle vivant (Orchestre symphonique de Bretagne, Le grand Soufflet....)</li> </ul> | CT- LT   |   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de partenariats</li> </ul>   |

### 3. Fiche action 2 : EVOLUTION DES OFFRES PEDAGOGIQUE

| OBJECTIF PRINCIPAL                       | OBJECTIFS SECONDAIRES  | ACTIONS   | ECHEA NCE | MOYENS HUMAINS                        | MOYENS IMMOBILIERS   | INDICATEURS  |
|--|--|---|-----------|---------------------------------------|--|--|
| <b>Evolution des offres pédagogiques</b> | Evolution du cursus  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexion sur l'organisation et le format des cours proposés.</li> <li>- Favorisation de l'articulation entre cours individuels, semi collectifs et collectifs.</li> </ul>   | CT & LT   | Concertation & formations             | - Salles d'enseignement plus grandes                         | Nouvelles organisations des cours.   |
| <b>Evolution des offres pédagogiques</b> | Développement des outils numériques pour l'enseignement artistique   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement du parc matériel numérique (TBI, Tablettes...)</li> <li>- Développement des utilisations du cloud en interne et externe</li> <li>- Développement des offres numériques ponctuelles et régulières comme la MAO (sous conditions d'effectifs)</li> <li>- Formation aux outils et pratiques numériques</li> </ul> | CT        | Heures d'enseignement (MAO) Formation | Salles d'enseignement supplémentaires Equipements numériques | Nombre d'utilisateurs des équipements et du Cloud<br>Utilisation du numérique lors des restitutions            |
| <b>Evolution des offres pédagogiques</b> | Permettre à l'Equipe pédagogique de se mettre à jour des nouvelles pratiques et des évolutions sociétales. | Action d'information et de formation de l'Equipe pédagogique  | CT-LG     | Formation de l'équipe                 |  | . Nb de temps d'information et de formation proposés<br>. Evolution des pratiques pédagogiques des enseignants |

## 4. Fiche action 3 : AFFIRMATION DE LA DYNAMIQUE DE PROJET

| OBJECTIF PRINCIPAL   | OBJECTIFS SECONDAIRES   | ACTIONS   | ECHEANCE | MOYENS HUMAINS   | MOYENS IMMOBILIERS   | INDICATEURS   |
|--|---|---|----------|--|--|---|
| <b>Proposer des projets pédagogiques Artistiques moteurs pour tous</b> | Proposer aux élèves des projets permettant l'acquisition des objectifs pédagogiques définis                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition de projets sous tous les formats adéquats à l'apprentissage des techniques</li> <li>- Proposition de projets éclectiques favorisant l'ouverture culturelle (éclectisme des disciplines, des esthétiques et des formes)</li> </ul>                            | CT-LT    | Coordination   | Grandes salles d'enseignement pour les répétitions                                   | Nombre d'élèves participants  |
|  | Proposer aux élèves des projets consolidant les liens interactifs   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition de projets valorisant la pratique collective (du duo à l'orchestre) en favorisant l'entraide et la bienveillance.</li> <li>- Accompagnement de l'investissement des élèves en privilégiant progressivement l'autonomie individuelle et collective</li> </ul> | CT-LT    | Concertation<br>Heures d'enseignements supplémentaires (sur les grandes productions) | Plateau scénique   | Ouverture d'esprit des élèves aux propositions<br>Nombre de spectateurs |
|  | Proposer aux élèves des projets marquants tant sur le plan artistique qu'émotionnel.                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition de projets ambitieux (enjeux artistiques, techniques, envergure et environnement...)</li> <li>- Proposition de plateaux partagés avec des artistes professionnels ou amateurs (saison culturelle, partenariat institutionnels...)</li> </ul>                 | CT-LT    | Heures de régisseur (prévoir plusieurs régisseurs sur les grandes productions)       | Salles de diffusion disponibles pour l'installation, les balances et représentations | Indice de satisfaction des élèves et spectateurs                        |
|  | Assurer le rayonnement et la notoriété de l'établissement via la production de projets artistiques de qualité | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Production de projets singuliers et de qualité</li> <li>- Production de projets permettant aux élèves (et futurs) de se projeter</li> <li>- Développer le sentiment d'appartenance à l'établissement chez les usagers</li> </ul>   | CT-LT    |  |  | Nombre d'inscriptions   |

